



La commande des élus du bureau du SmageAa : Informer tous les élus du bassin versant de l'Aa des missions du SmageAa

Démarche :

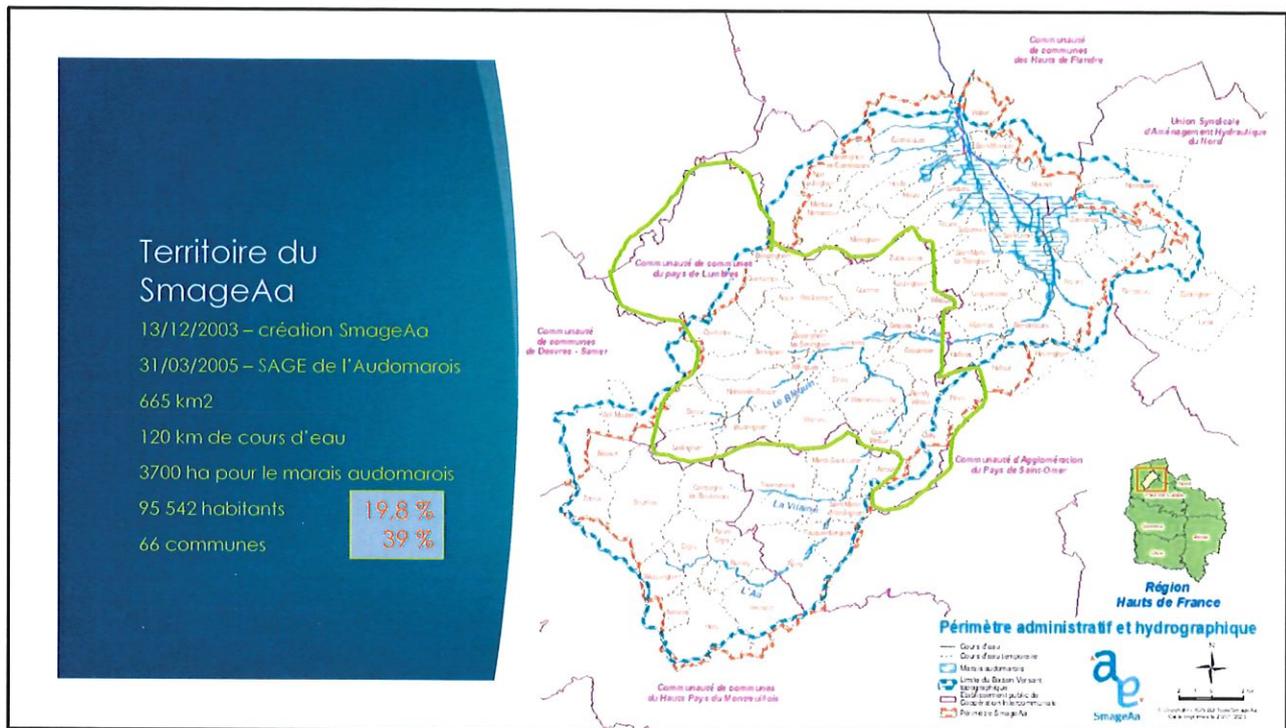
1 – Au sein des instances de l'EPCI (conseil des maires, bureau élargi ...), présentation d'un diaporama court à tous les maires « Organisation et missions du SmageAa »

2 – Invitation à diffuser ce diaporama aux conseillers municipaux lors d'un conseil municipal ou commission municipale

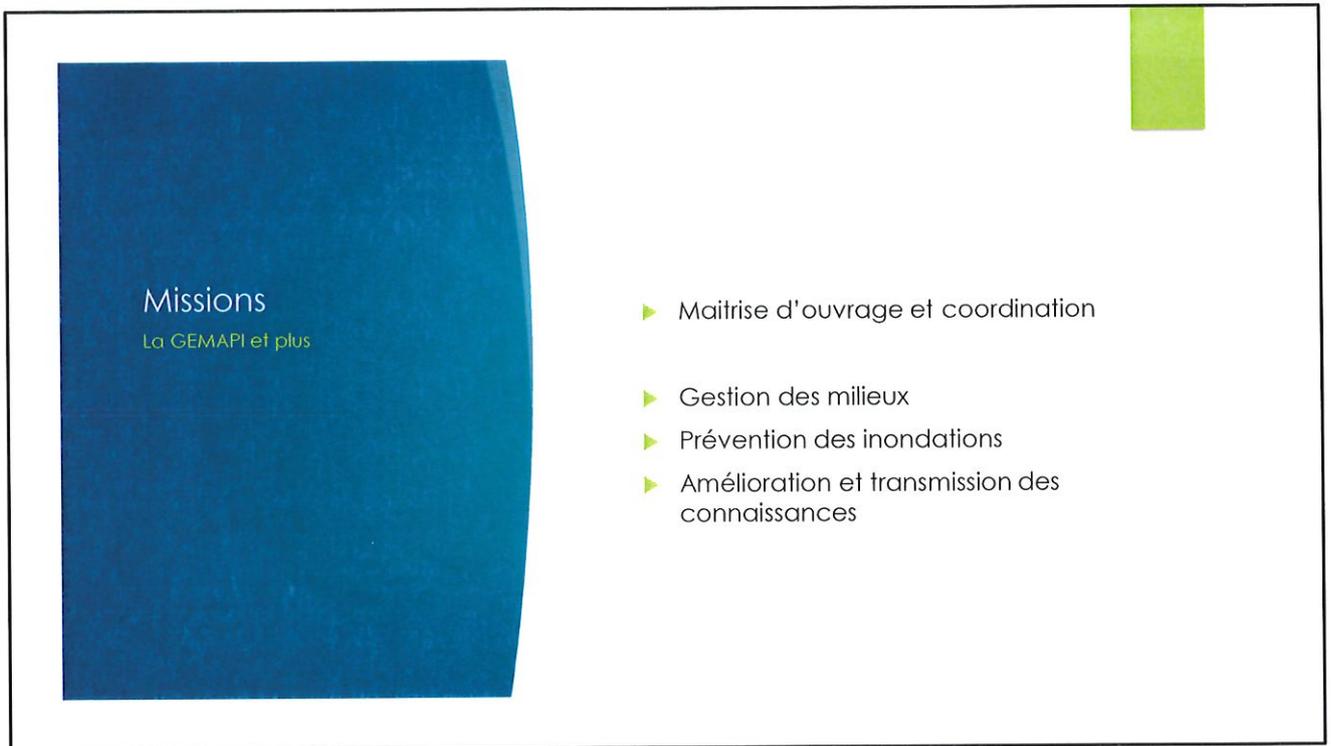
3 - Remise :

- du diaporama et du commentaire sur clé usb
- du poster présentant les 3 axes d'action
- des dépliants présentant les 3 axes d'action à remettre aux conseillers

municipaux



Le SmageAa a été créé fin 2003 pour mettre en œuvre le SAGE de l'Audomarois. Le SAGE, Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Aa, est un document de planification de la gestion de l'eau. Il vise la gestion équilibrée de l'eau et des milieux aquatiques et la satisfaction des usages. Il est élaboré par la Commission Locale de l'Eau, instance de concertation qui réunit les acteurs de l'eau du territoire (élus, représentants des usagers, et administrations). Pour l'Audomarois, le SAGE a été approuvé en mars 2005. Le territoire du SmageAa (et du SAGE) est le bassin versant de l'Aa et du marais audomarois. Il couvre 665 km². Il représente 120 km de cours d'eau en amont du marais audomarois, qui lui, couvre 3700 ha. La population concernée est de 95 000 habitants. 19,8 % de la population est sur le territoire de la CCPL. Le SmageAa recouvre 66 communes de 5 EPCI. 39 % des communes sont sur le territoire de la CCPL.



Missions

La GEMAPI et plus

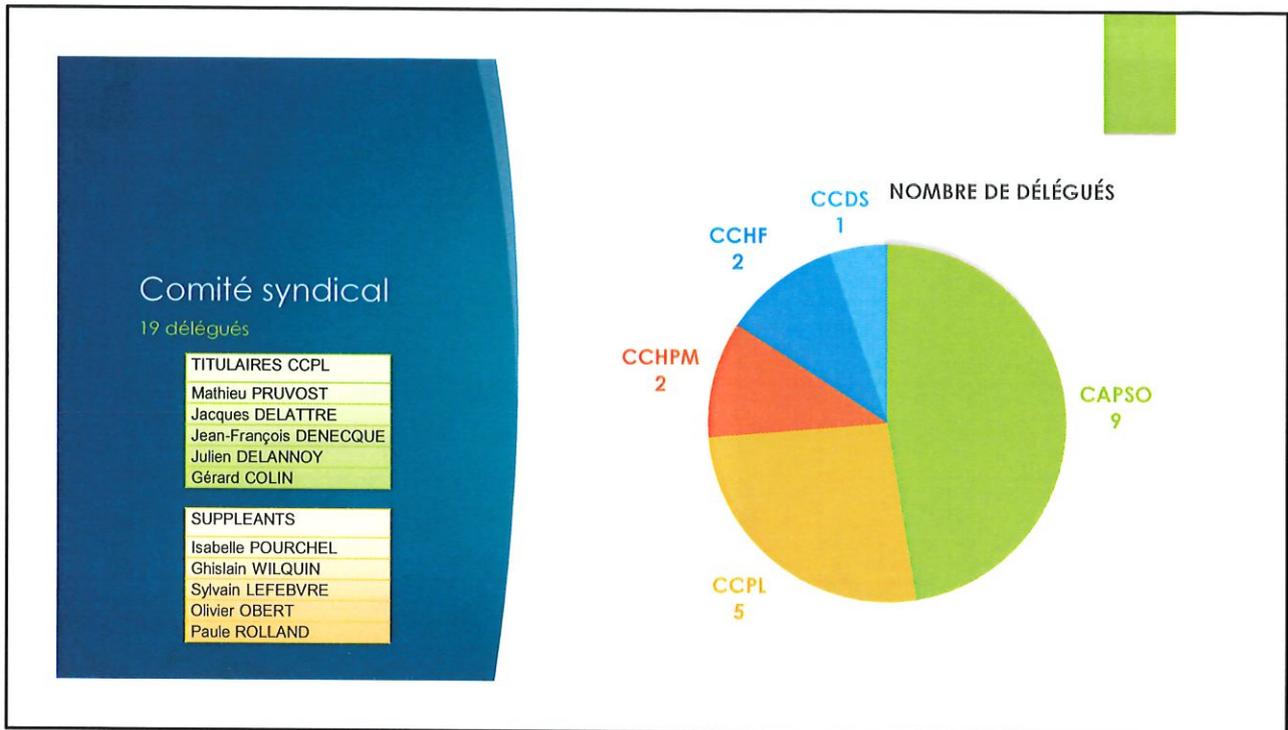
- ▶ Maitrise d'ouvrage et coordination
- ▶ Gestion des milieux
- ▶ Prévention des inondations
- ▶ Amélioration et transmission des connaissances

Le SmageAa met en œuvre la compétence GEMAPI sur le bassin versant de l'Aa, c'est-à-dire la Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (en dehors de ce qui est digues de protection). Cette compétence lui a été transférée par les EPCI adhérents.

Le SmageAa dispose aussi d'un volet d'actions essentiel en matière d'amélioration et de transmission des connaissances.

Le SmageAa est la structure porteuse de la Commission Locale de l'Eau.

Sur ses 3 axes de compétences, il assure de la maitrise d'ouvrage d'opération et de travaux. Il assure également la coordination des actions dans le domaine de l'eau sur son territoire.

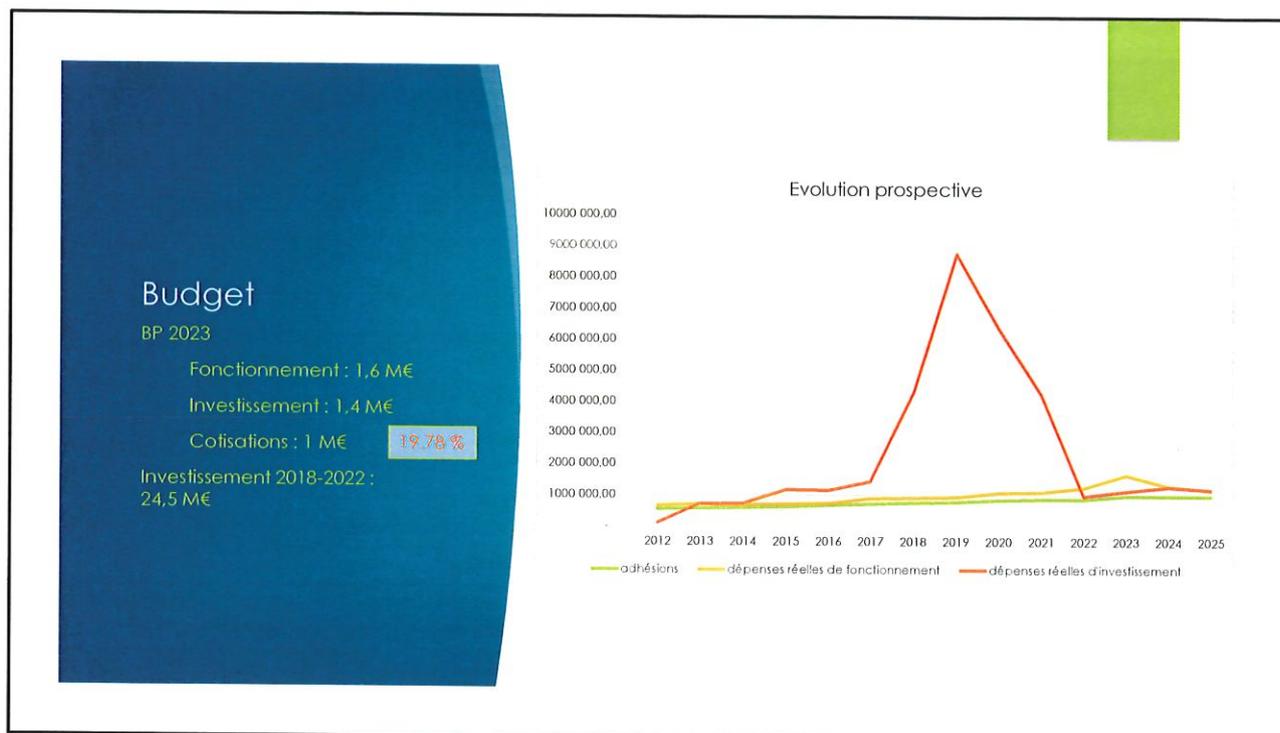


Le SmageAa est une collectivité. Il est administré par un comité syndical de 19 délégués provenant de chacun des 5 EPCI adhérents.

La CCPL dispose de 5 délégués titulaires et 5 suppléants.

Bureau	Délégation principale thématique	Délégation secondaire territoriale / Suivi des travaux	Relations partenariales
 Président Alain Méquignon		sur le secteur CAPSO - Fauquembergues	avec la Lys
 1er VP Mathieu Pruvost	Prévention des inondations	sur le secteur de moyenne vallée (CCPL)	avec la Hem
 2nd VP Daniel Deschodt	Gestion des milieux	sur le secteur des communes du Nord (CCHF)	avec l'USAN
 3ème VP J-Michel Bouhin	Marais audomarois	sur le marais audomarois et ses versants, et sur la basse vallée de l'Aa (CAPSO - Longuenesse)	avec l'IIW
 4ème VP Estelle Doutriaux	Amélioration et transmission des connaissances	sur le secteur de haute vallée (CCHPM secteur Hucqueliers, CCDS)	avec la Canche

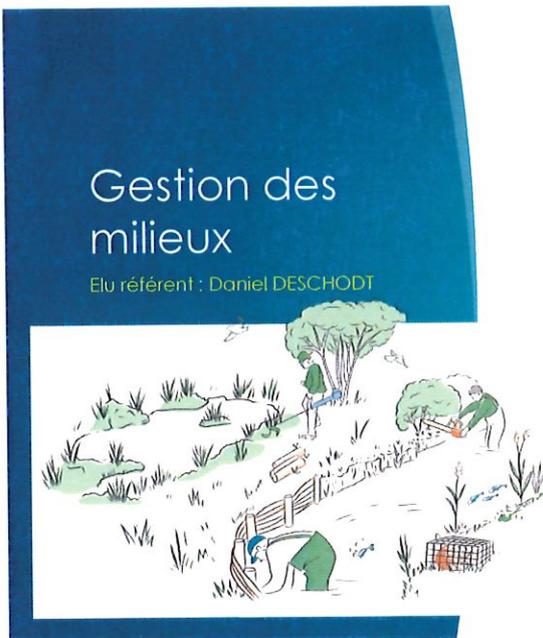
Le comité syndical a élu les membres du bureau du SmageAa : 1 président et 4 vice-présidents. Chacun a une délégation sur une des missions du SmageAa, mais aussi une délégation territoriale et la responsabilité des relations avec un des territoires voisins.



Le SmageAa n’a pas de ressource propre (excepté animations pédagogiques : 25000 – 30000 €/an). Ses ressources sont constituées des adhésions des collectivités et des subventions sur les opérations (Agence de l’eau, Etat, Europe essentiellement). Les adhésions des EPCI adhérents sont réparties sur le critère unique de la population présente sur le bassin versant. La part de la CCPL est de 19,78 %. Entre 2018 et 2022, le SmageAa a investi 24,5 millions d’euros sur le territoire. Ces investissements bénéficient de 80 % de subvention.

Contacts :

Directrice / Agnès BOUTEL / 03.21.88.98.83 / 06.23.57.58.56 / aboutel@smageaa.fr
 Responsable administrative et financière / Soraya ROUSSEL / 03.21.88.98.82 / smageaa@smageaa.fr



Gestion des milieux
Elu référent : Daniel DESCHODT

- ▶ Directive cadre sur l'eau de 2000
- ▶ LEMA 2006
- ▶ SDAGE 2022-2027
- ▶ SAGE
- ▶ Plan de gestion

▶ Domaines d'action

- ▶ Plan de gestion et d'entretien des cours d'eau
- ▶ Restauration de la continuité écologique
- ▶ Restauration de zones humides
- ▶ Lutte contre les espèces exotiques envahissantes

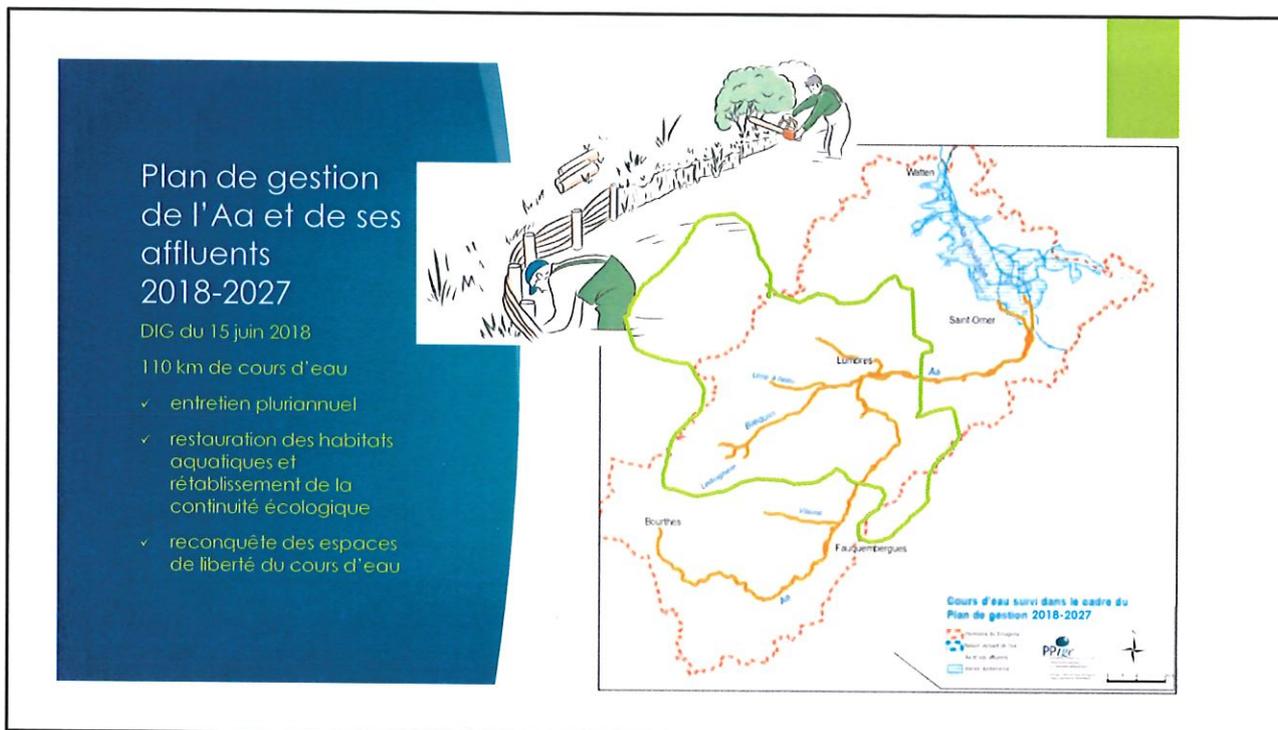
Les actions portées par le SmageAa en matière de gestion des milieux humides et aquatiques sont des déclinaisons des réglementations en matière d'eau et notamment du schéma d'aménagement et de gestion des eaux de l'Audomarois. Elles forment un ensemble d'actions complémentaires qui visent à améliorer l'état écologique des milieux humides et aquatiques de l'Aa et de ses affluents. Elles portent essentiellement sur la partie « vallée » en amont de Saint-Omer.

Contacts :

Responsable du pôle technique / François-Xavier BRACQ / 03.21.88.98.85 / 06.22.44.65.52 / fxbracq@smageaa.fr

Responsable de projets Milieux / Justine DOIRISSE / 03.21.95.45.20 / 06.01.01.01.07 / jdoirisse@smageaa.fr

Chargé de travaux / Frédéric NURIT / 03.21.88.98.84 / 06.16.37.71.43 / fnurit@smageaa.fr



L'équipe d'entretien de cours d'eau créée en 1998 par le Parc naturel régional assure l'entretien courant de 100 km de cours d'eau en amont de Saint-Omer.

Elle assure également des travaux d'aménagement de berges (chiffres 2022)

103 sites aménagés

32 km de berges

17 km de clôtures

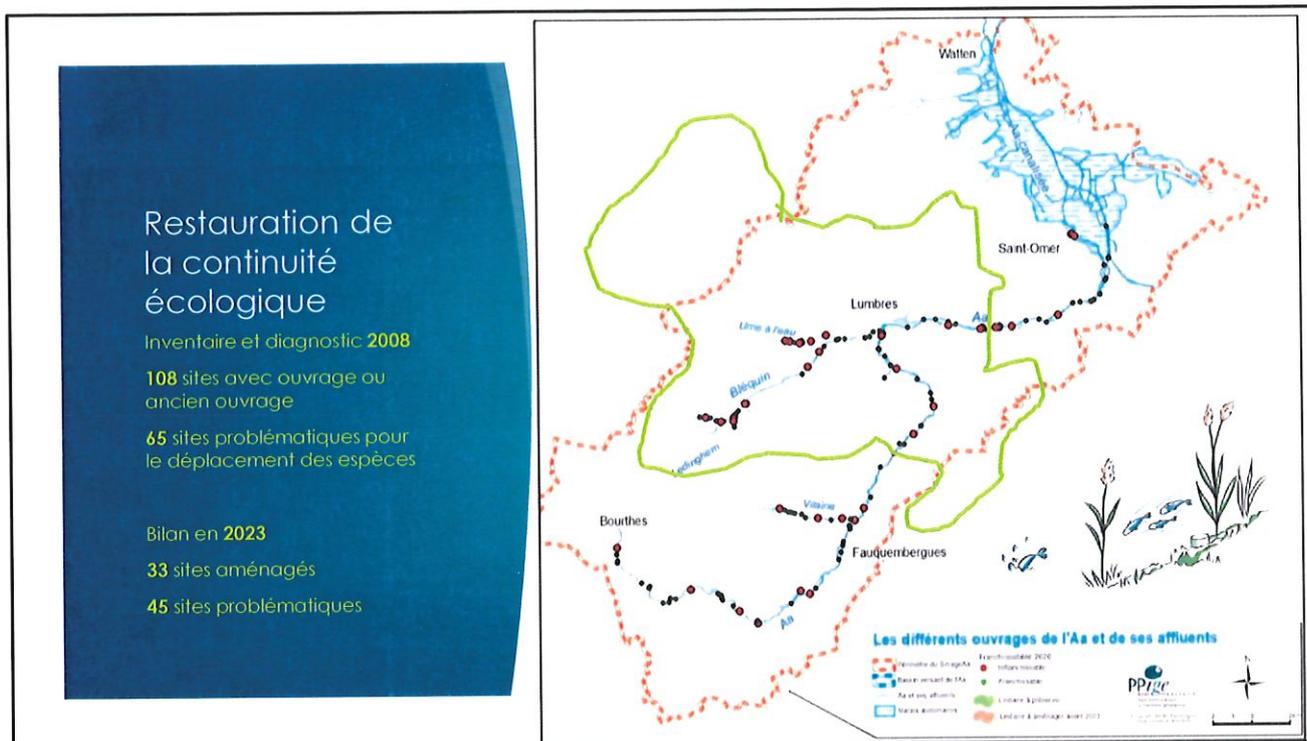
4,4 km de plantations

1,75 km de protection de berges en technique végétale

Contacts :

Responsable de projets Milieux / Justine DOIRISSE / 03.21.95.45.20 / 06.01.01.01.07 / idoirisse@smageaa.fr

Chargé de travaux / Frédéric NURIT / 03.21.88.98.84 / 06.16.37.71.43 / fnurit@smageaa.fr



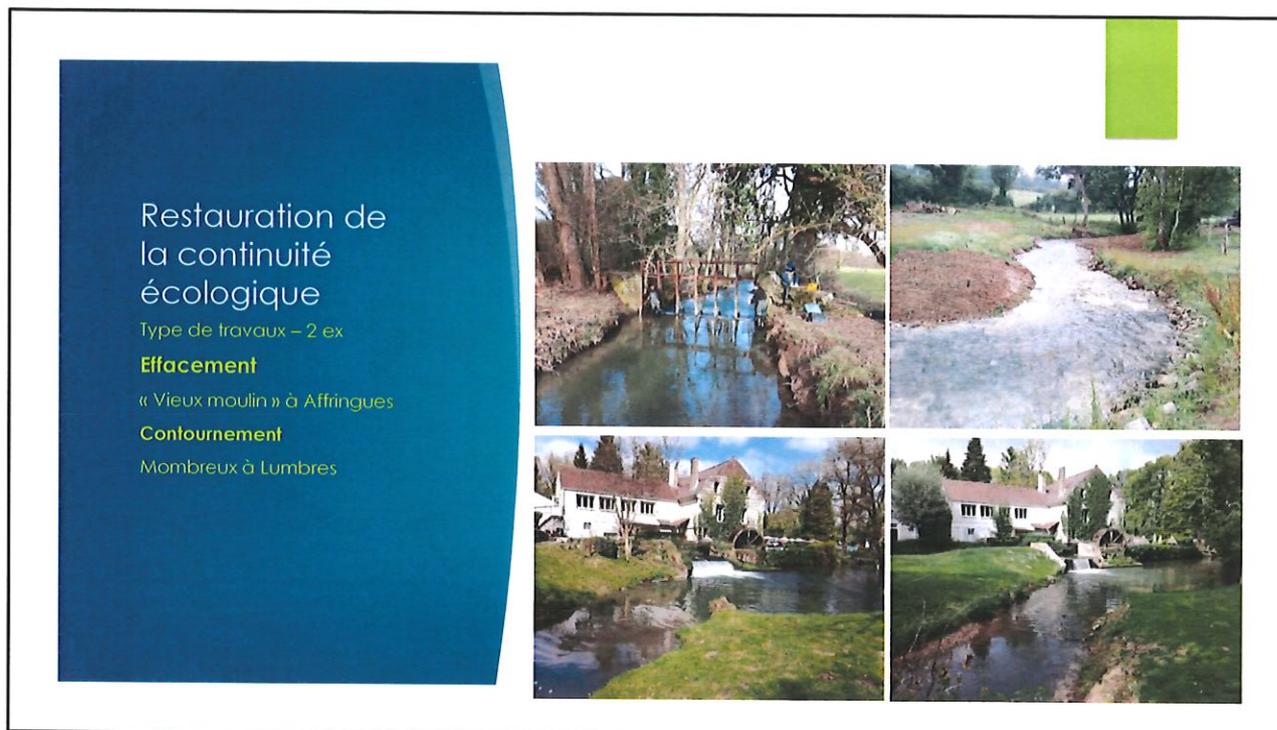
L'Aa est une rivière relativement pentue pour la région. Elle a été très fortement aménagée au fil du temps notamment en vue d'utiliser son énergie hydraulique. Ces aménagements fractionnent le milieu naturel qu'est la rivière, constituent des obstacles à la vie du cours d'eau, à la fois pour les espèces qui y vivent, mais aussi pour les sédiments que la rivière transporte.

Un Inventaire en 2008 identifie 115 ouvrages sur la rivière (sur 108 sites) dont 65 sites problématiques pour le déplacement des espèces.

En 2023, il reste 45 sites problématiques pour le déplacement des espèces.

Contacts :

Responsable de projets Milieux / Justine DOIRISSE / 03.21.95.45.20 / 06.01.01.01.07 / jdoirisse@smageaa.fr



Le SmageAa accompagne les propriétaires pour trouver et mettre en œuvre des solutions de continuité écologique au droit des barrages limitant la circulation.

Deux exemples de travaux de rétablissement de la continuité écologique, ici l'effacement, c'est à dire le retrait du seuil pour une remise à l'état naturel de la rivière (autres exemples : SICAL à Lumbres, Craionnière à Ouve-Wirquin...), ou le contournement, c'est-à-dire la création d'un bras de rivière qui contourne le seuil qui, lui, reste en place.

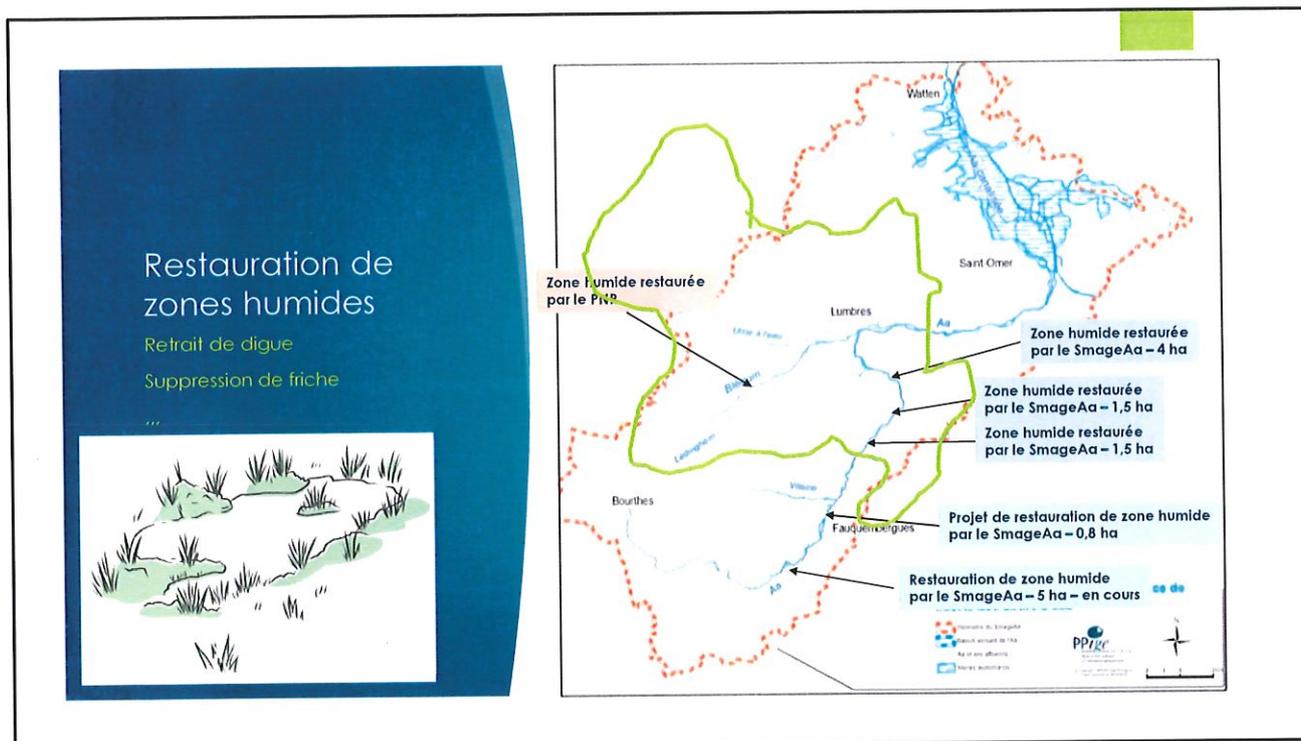
Autres types de travaux possibles :

L'équipement, c'est-à-dire construction d'une passe à poisson. C'est le cas au Moulin Snick à Blendecques par exemple.

Le simple retrait des vantelles. C'est le cas en de nombreux lieux, notamment à Assinghem à Wavrans sur l'Aa par exemple.

Contacts :

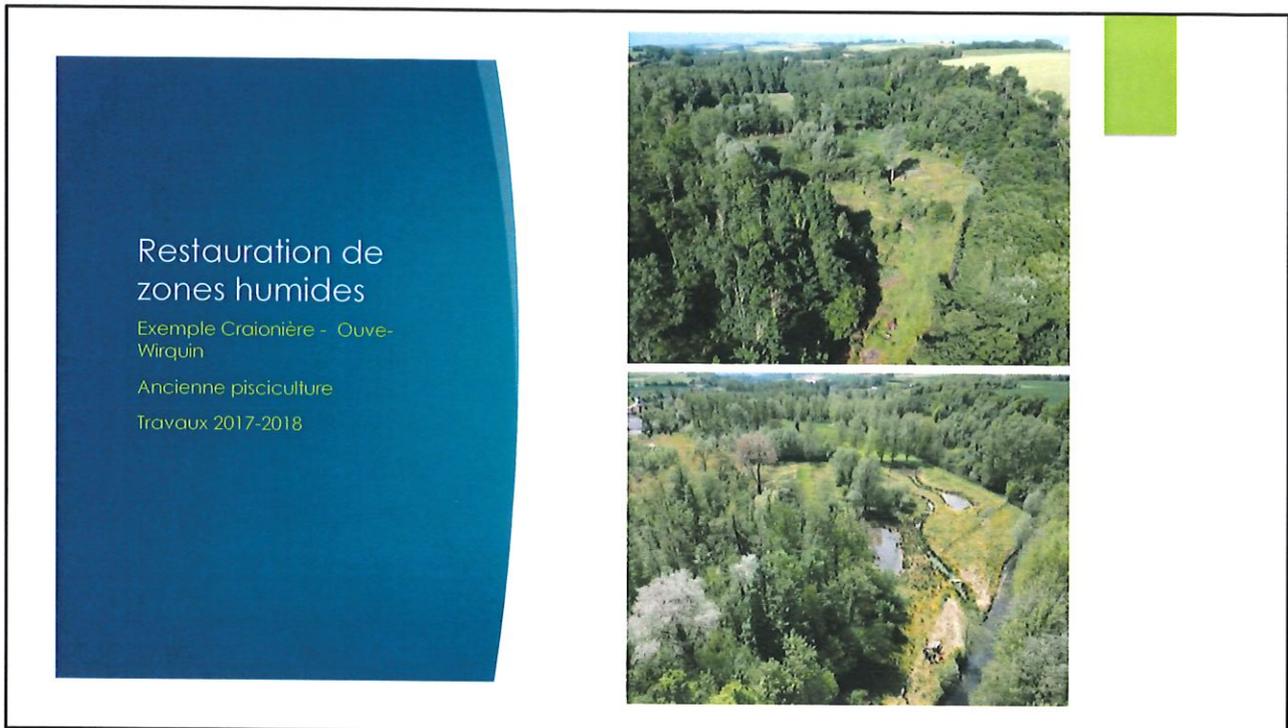
Responsable de projets Milieux / Justine DOIRISSE / 03.21.95.45.20 / 06.01.01.01.07 / idoirisse@smageaa.fr



La restauration de zones humides permet aux cours d'eau de s'épandre naturellement et entraîne une amélioration de la biodiversité de fond de vallée. Les sites sont actuellement essentiellement d'anciens sites de pisciculture en friche. Cette action est menée avec les propriétaires volontaires.

Contacts :

Responsable de projets Milieu / Justine DOIRISSE / 03.21.95.45.20 / 06.01.01.01.07 / idoirisse@smageaa.fr



Exemple pisciculture d'Ouve-Wirquin - Craionière, travaux 2019-2020, photos avant / après
Le site est très « jeune », aménagé depuis peu de temps. Néanmoins, une faune et une flore de zone humide se développent.

Flore : 110 espèces avec 2 espèces présentant un intérêt patrimoniale

Faune : 45 espèces dont 23 espèces d'oiseaux (5 d'intérêt patrimoniale), 5 espèces d'odonates (libellules) et 3 espèces d'amphibiens (Triton palmé, Grenouille rousse et Crapaud commun)

Contacts :

Responsable de projets Milieux / Justine DOIRISSE / 03.21.95.45.20 / 06.01.01.01.07 / idoirisse@smageaa.fr

Lutte contre les espèces exotiques envahissantes

Rats musqués :

- Piégeage sur les propriétés SmageAa
- Accompagnement des communes

Espèces végétales :

- Renouées asiatiques
- Balsamine de l'Himalaya
- Berce du Caucase
-

- ▶ Opérations coup de poing
 - ▶ Mise à disposition et mise en place de pièges avec un piégeur local
 - ▶ 60 cages pièges et 60 X



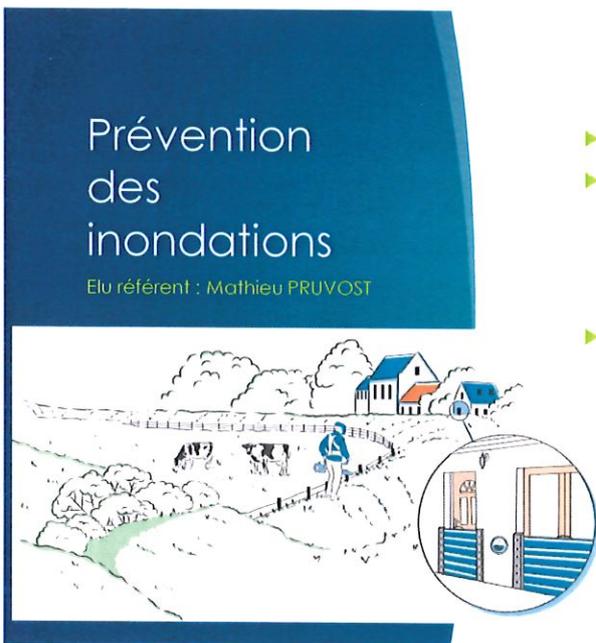
Le SmageAa piège le rat musqué sur les propriétés qu'il gère, notamment les champs d'inondation contrôlée. Il accompagne également les piégeurs locaux pour des opérations coup de poing, avec mise à disposition de pièges et accompagnement à la pose et au retrait des pièges.

Dans le cadre du plan de gestion du cours d'eau, il assure également le suivi des espèces végétales envahissantes.

Contacts :

Responsable de projets Milieux / Justine DOIRISSE / 03.21.95.45.20 / 06.01.01.01.07 / idoirisse@smageaa.fr

Chargé de travaux / Frédéric NURIT / 03.21.88.98.84 / 06.16.37.71.43 / fnurit@smageaa.fr



Prévention des inondations
Elu référent : Mathieu PRUVOST

- ▶ SLGRI de l'Audomarois
- ▶ Les programmes opérationnels
 - ▶ Le PAPI 2012-2019
 - ▶ Le PAPI d'intention 2020-2024
- ▶ Domaines d'action
 - ▶ Culture du risque
 - ▶ Mobilisation du champ d'expansion des crues
 - ▶ Maîtrise des ruissellements ruraux
 - ▶ Gestion des ouvrages hydrauliques
 - ▶ Réduction de la vulnérabilité du bâti
 - ▶ En maîtrise d'ouvrage déléguée, définition des systèmes d'endiguement (CAPSO)

Les actions portées par le SmageAa en matière de prévention des inondations s'inscrivent dans un cadre global, avec un ensemble cohérent d'actions complémentaires. Le cadre est la Stratégie Locale de Gestion du Risques d'Inondation, la SLGRI. Il se décline en Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI), programmes opérationnels labellisés par l'Etat. Les actions peuvent être de gros travaux tels que la création des champs d'inondation contrôlée, des travaux plus légers tels que les fascines et haies implantées dans les parcelles agricoles (hydraulique douce) ; mais aussi la gestion des ouvrages pour assurer leur bon fonctionnement et leur pérennité, la sensibilisation au risque et l'accompagnement des communes à la gestion de crise ...

Contacts :

Responsable du pôle technique - Responsable de projets Prévention des inondations / François-Xavier BRACQ / 03.21.88.98.85 / 06.22.44.65.52 / fxbracq@smageaa.fr

Animateur agricole / Vincent PRETRE / 03.21.88.98.86 / 06.01.01.01.11 / vpretre@smageaa.fr

Chargée de mission Risques inondation / Alexia FOSTIER / 03.21.88.98.65 / afostier@smageaa.fr

Chargé de travaux / Frédéric NURIT / 03.21.88.98.84 / 06.16.37.71.43 / fnurit@smageaa.fr



Culture du risque

- ▶ Implantation de repères de crue
- ▶ Sensibilisation des scolaires = bus pour participer à l'animation « Les humeurs de la rivière » à la Maison du Papier
- ▶ Sensibilisation des élus aux outils existants d'alerte et de vigilance
- ▶ Accompagnement des communes pour PCS et DICRIM + exercice

En matière de culture du risque et d'organisation de la gestion de crise, de nombreuses actions ont été menées depuis 2010 sur le territoire.

Le SmageAa accompagne les communes pour la mise à jour de leur Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et de leur DICRIM. Il met en place des exercices de simulation de mise en œuvre des PCS.

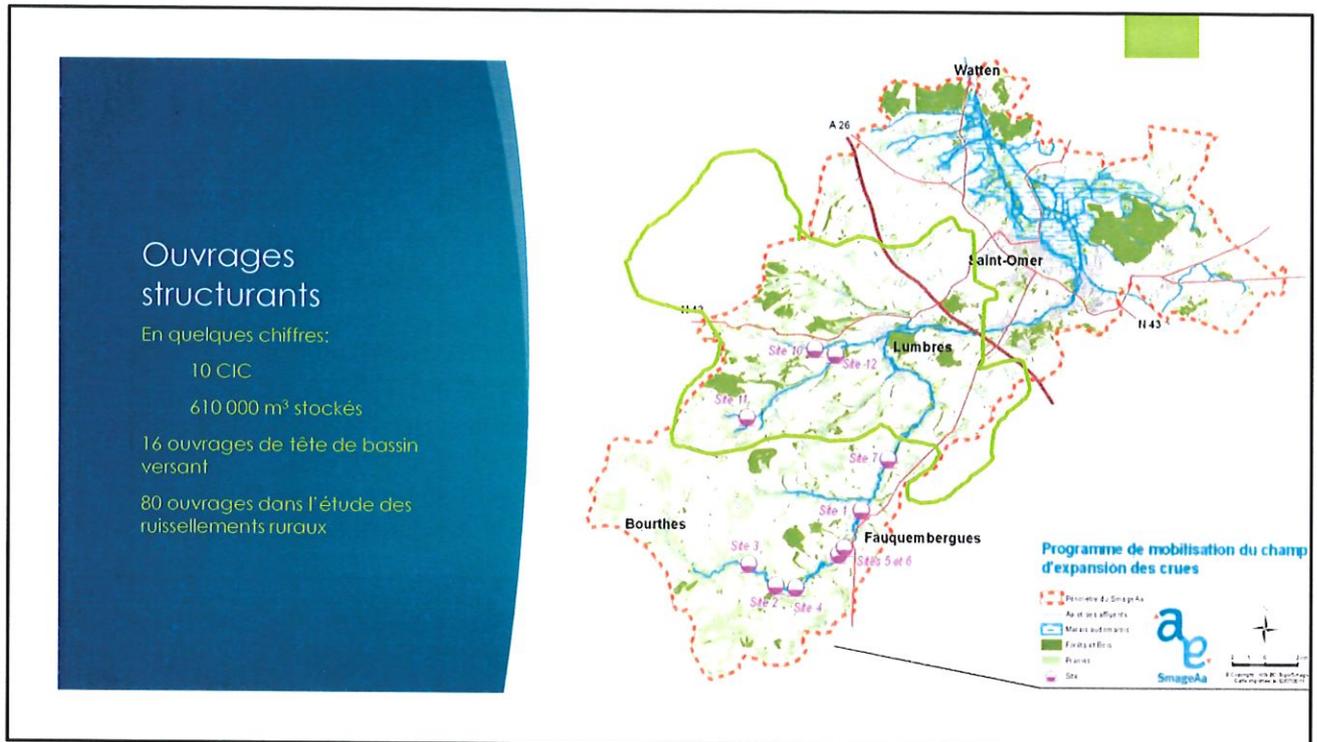
Il informe les élus du territoire des moyens disponibles pour être informé, voire alerté en cas de risque.

Une animation pédagogique sur le risque inondation a été ajoutée au catalogue des animations de la Maison du Papier. Les frais de transport sont pris en charge pour les écoles du territoire.

Des repères de crues et échelles limnimétriques sont implantés afin de conserver la mémoire du risque et d'avoir une notion objective du niveau de l'eau.

Contacts :

Chargée de mission Risques inondation / Alexia FOSTIER / 03.21.88.98.65 / afostier@smageaa.fr



Entre 2015 et 2020, le SmageAa a construit 10 ouvrages de ralentissement dynamique des eaux de crues dans la vallée de l'Aa et de ses affluents. Ce sont les champs d'inondation contrôlée. Ils permettent de stocker 610 000 m³ sur une centaine d'hectares, et de réduire ainsi les dommages des crues impactantes. Ils ne sont pas destinés à fonctionner pour de petites crues qui ne créent pas de dommage.

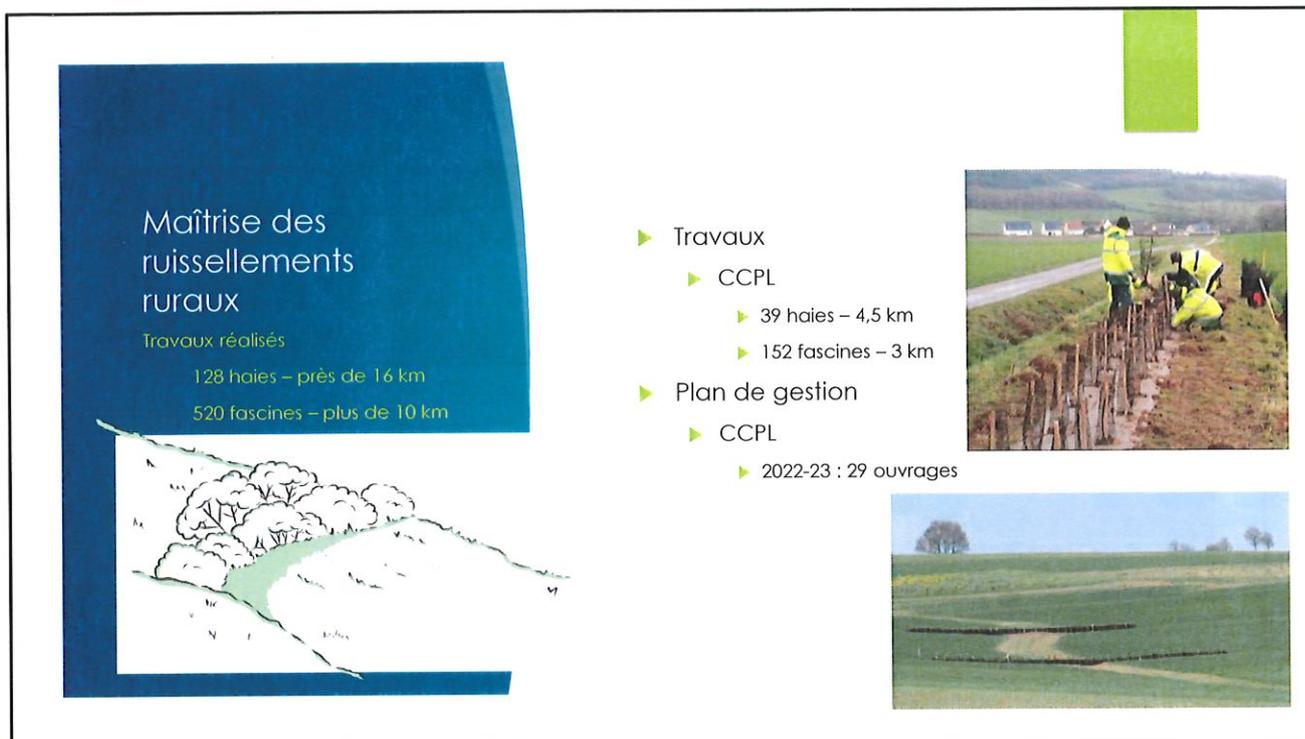
Les autres ouvrages de régulation des eaux, en bon état, autorisés et déclarés d'intérêt général sont repris en gestion par le SmageAa. C'est le cas à ce jour pour 16 ouvrages sur la tête de bassin versant (secteur du Montreuillois). Une étude en cours (2022-2023) doit permettre d'identifier d'autres ouvrages de degré d'intérêt similaire.

Le SmageAa assure alors l'entretien des ouvrages, la mise en place de mesures compensatoires le cas échéant (sur les CIC par exemple), le suivi hydraulique... La gestion écologique permettant l'expression de la biodiversité des milieux humides est recherchée.

Contacts :

Responsable du pôle technique - Responsable de projets Prévention des inondations / François-Xavier BRACQ / 03.21.88.98.85 / 06.22.44.65.52 / fxbracq@smageaa.fr

Animateur agricole / Vincent PRETRE / 03.21.88.98.86 / 06.01.01.01.11 / vpretre@smageaa.fr



Maîtrise des ruissellements ruraux

Travaux réalisés

- 128 haies – près de 16 km
- 520 fascines – plus de 10 km

- ▶ Travaux
 - ▶ CCPL
 - ▶ 39 haies – 4,5 km
 - ▶ 152 fascines – 3 km
 - ▶ Plan de gestion
 - ▶ CCPL
 - ▶ 2022-23 : 29 ouvrages



En complément des ouvrages structurants, des ouvrages dits d'hydraulique douce sont mis en place en accord avec les agriculteurs. Ils sont destinés à freiner les écoulements, à favoriser l'infiltration, et en conséquence, à limiter les arrivées de limons et autres éléments dans les cours d'eau.

26 km d'ouvrages ont été mis en place sur le territoire depuis 2006, dont 7,5 km sur le territoire de la CCPL. Aujourd'hui, le SmageAa met en œuvre un plan de gestion, sur tout le bassin versant, destiné à maintenir en état ces ouvrages.

Contacts :

Animateur agricole / Vincent PRETRE / 03.21.88.98.86 / 06.01.01.01.11 / vpretre@smageaa.fr

Réduction de la vulnérabilité

Diagnostics : 103 depuis 2013

Travaux : 65 habitations aménagées dont 3 TPE depuis janvier 2019

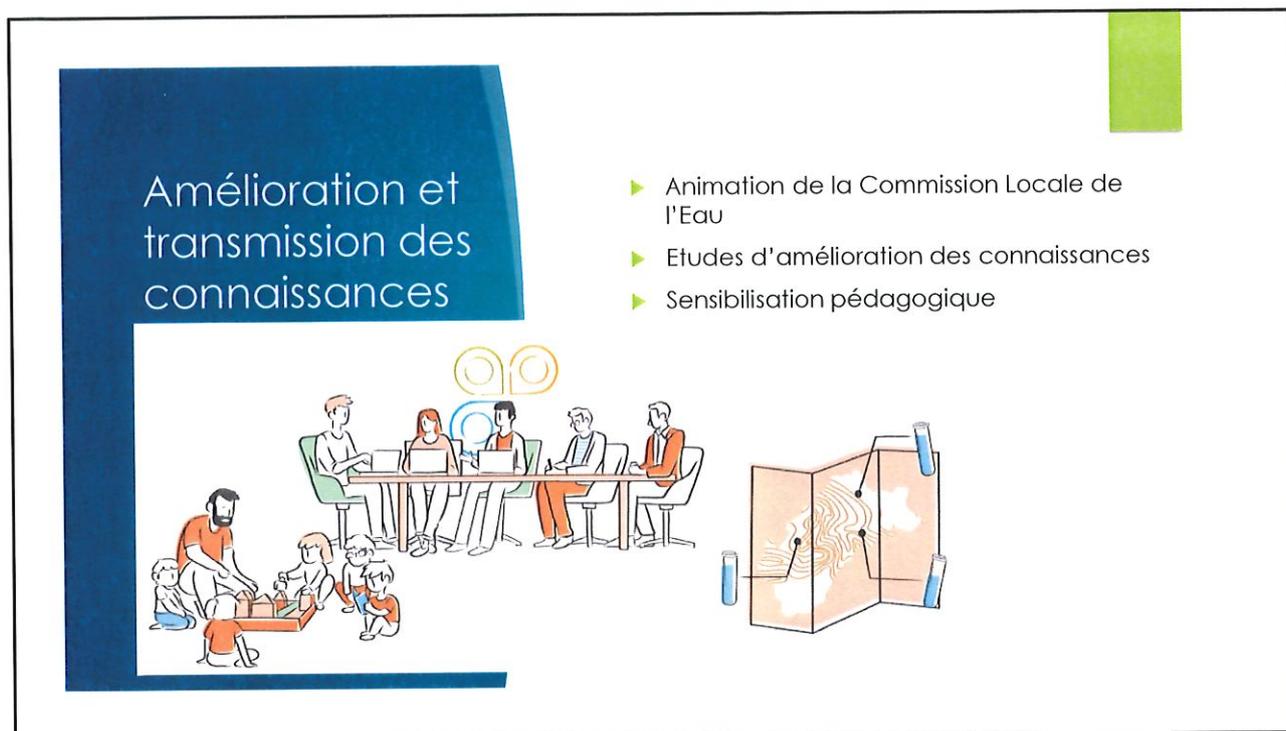
CCPL : 34 diagnostics → 29 travaux

The infographic includes a circular diagram of a house with a magnified view of a door and window area. To the right, four photographs illustrate specific measures: a white door on a brick wall, a square window opening in a brick wall, a red circle highlighting a gap in a brick wall, and a red circle highlighting a pipe or vent in a basement area.

Pour les secteurs les plus vulnérables, ou situés en amont des ouvrages, des dispositifs de protection des bâtiments sont étudiés et mis en œuvre. Il s'agit notamment de batardeaux et de clapets anti-retour. Une centaine de diagnostics ont été réalisés chez les particuliers. Ces diagnostics ont été suivis de réalisations chez 65 d'entre eux (au 1/01/23).

Contacts :

Chargé de travaux / Frédéric NURIT / 03.21.88.98.84 / 06.16.37.71.43 / fnurit@smageaa.fr



Le SmageAa est aussi le porteur de la Commission Locale de l'Eau de l'Audomarois. Cette Commission est une instance de concertation locale sur les différents enjeux de l'eau. Elle élabore et suit la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Audomarois.

A ce titre, le SmageAa veille à l'amélioration et la transmission des connaissances dans le domaine de l'eau.

Contacts :

Animatrice de la CLE / Laurence CASTILLON / 03.21.88.99.23 / 06.08.65.10.47 /

lcastillon@smageaa.fr

Animateur technique du SAGE / XX / 03.21.88.98.61 /

SAGEanimationtechnique@smageaa.fr

Animatrices pédagogiques / Catherine BERNARD et Isabelle FASQUELLE / 03.21.95.45.25 /

maisondupapier@smageaa.fr

Commission Locale de l'Eau

47 membres élus pour 6 ans

Président : Alain Mequignon

Bureau : A. Méquignon, B. Pruvost, M. Pruvost, S. Warot-lemaire, JC Lepaisant, O. Demol, V. Lombard

COMMISSION LOCALE DE L'EAU DE LAUDOMAROIS

Etat et représentants Moins de 25%

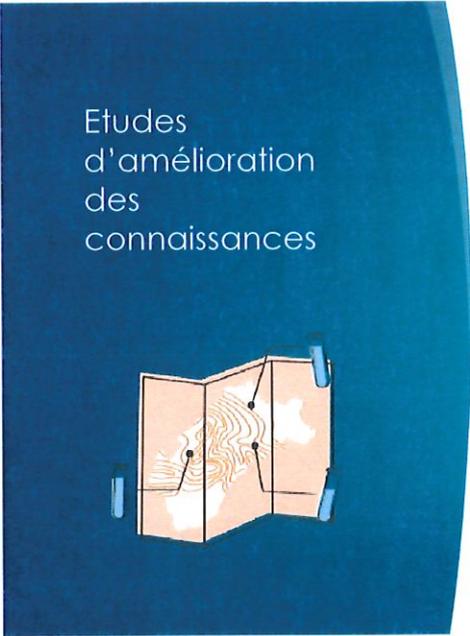
Collectivités territoriales Plus de 50%

Usagers Plus de 25%

Comme évoqué précédemment, la Commission Locale de l'Eau est l'instance de concertation locale autour des enjeux de l'eau. Elle est composée de représentants des collectivités locales, des usagers et de l'Etat. Elle élabore et suit la mise en œuvre du SAGE, le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux. Le SAGE est le document de planification de la gestion de l'eau sur le territoire. Il a pour objectif d'assurer le bon équilibre entre la préservation de l'eau et des milieux humides et aquatiques et la satisfaction de leurs usages. C'est un document réglementaire.

Contacts :

Animatrice de la CLE / Laurence CASTILLON / 03.21.88.99.23 / 06.08.65.10.47 / lcastillon@smageaa.fr



Etudes
d'amélioration
des
connaissances



- ▶ Qualité de l'eau du marais audomarois
 - ▶ 3 ans d'analyses en 10 points du marais
 - ▶ Interprétation des résultats
 - ▶ Poursuite du suivi à long terme
- ▶ Disponibilité de la ressource en eau

Le SmageAa, pour le compte de la Commission Locale de l'Eau, mène des études destinées à mieux connaître l'état de l'eau et des milieux sur son territoire. Ces dernières années, ces études ont porté sur la disponibilité de la ressource en eau souterraine et, par ailleurs, sur la qualité de l'eau dans le marais audomarois.

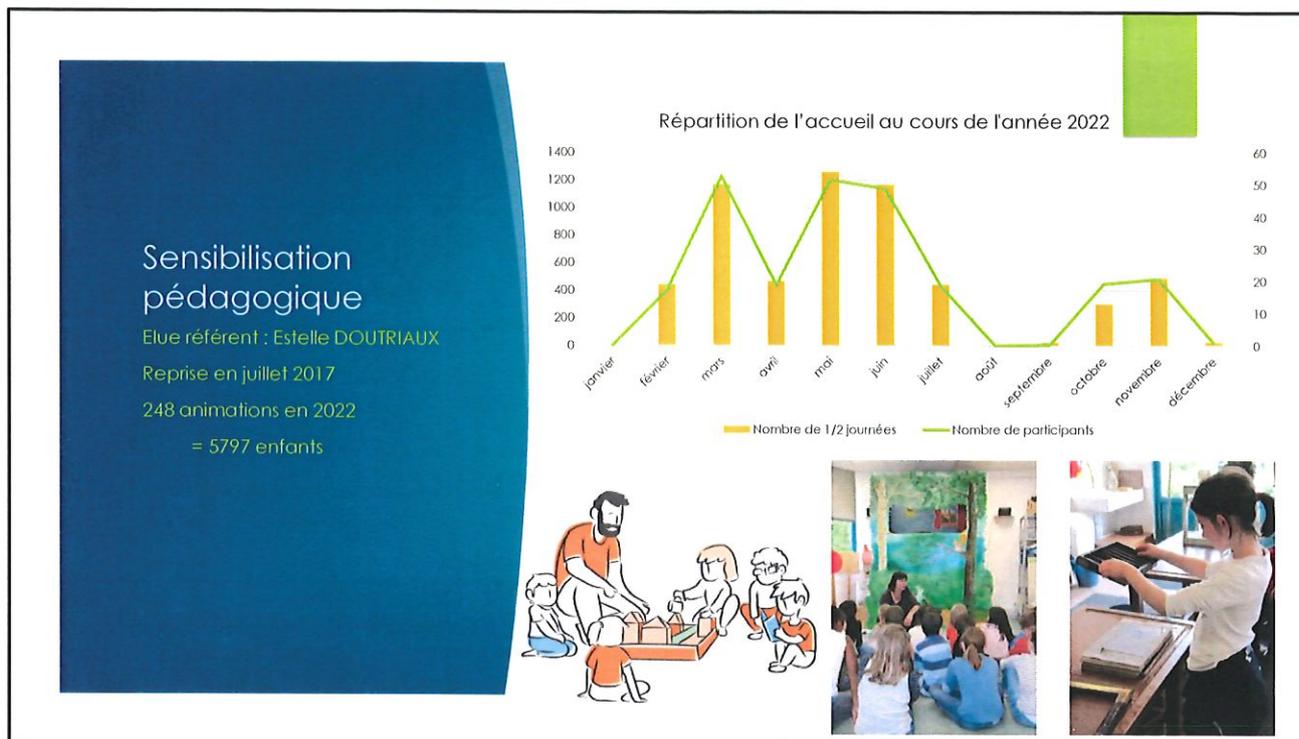
Contacts :

Animatrice de la CLE / Laurence CASTILLON / 03.21.88.99.23 / 06.08.65.10.47 /

lcastillon@smageaa.fr

Animateur technique du SAGE / XX / 03.21.88.98.61 /

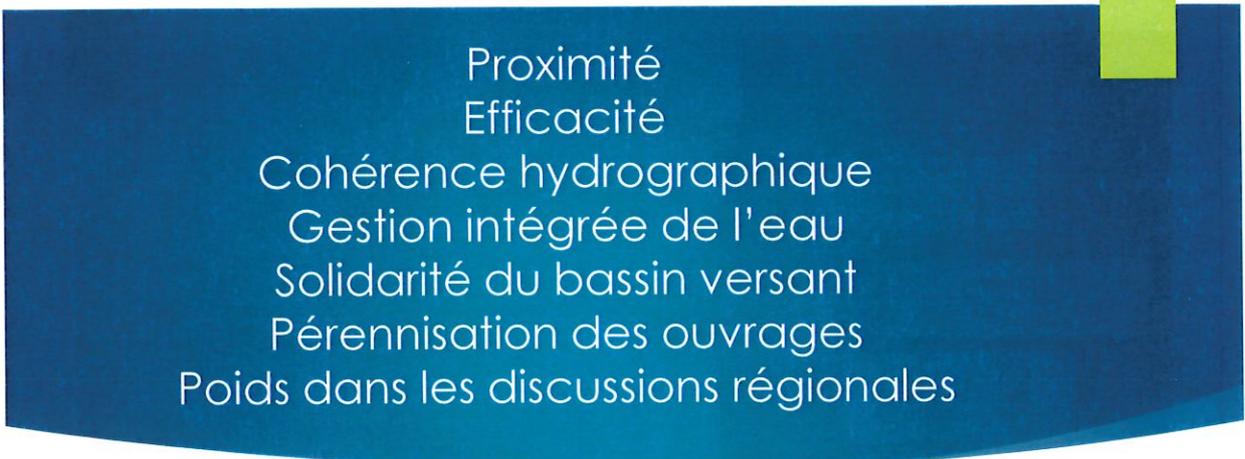
SAGEanimationtechnique@smageaa.fr



En 2017, le SmageAa a repris l'activité d'accueil de groupes à la Maison du Papier qu'assurait jusque là le Parc naturel régional. Les animations proposées aux groupes d'enfants accueillis portent sur le développement durable en général, et mettent toujours en avant la fabrication du papier, patrimoine de la vallée de l'Aa lié à l'eau.

Contacts :

Animatrices pédagogiques / Catherine BERNARD et Isabelle FASQUELLE / 03.21.95.45.25 / maisondupapier@smageaa.fr



Proximité
Efficacité
Cohérence hydrographique
Gestion intégrée de l'eau
Solidarité du bassin versant
Pérennisation des ouvrages
Poids dans les discussions régionales

Maîtres-mots du SmageAa

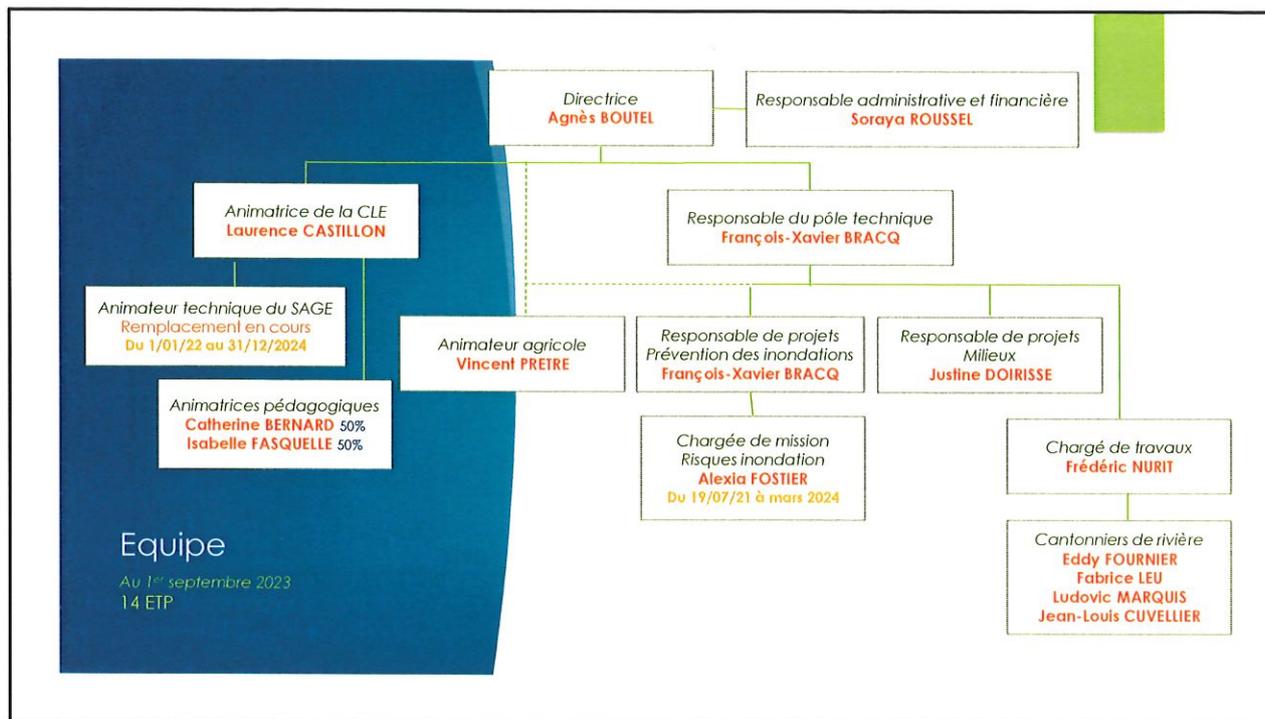
Diaporama complet

➤ smageaa.fr/seminaire-2020/

Plus d'info

➤ smageaa.fr/

➤ facebook.com/SmageAa/



Les actions sont mises en œuvre par 15 agents.

Organigramme – septembre 2023

Contacts :

Directrice / Agnès BOUTEL / 03.21.88.98.83 / 06.23.57.58.56 / aboutel@smageaa.fr

Responsable administrative et financière / Soraya ROUSSEL / 03.21.88.98.82 /

smageaa@smageaa.fr

Responsable du pôle technique - Responsable de projets Prévention des inondations / François-Xavier BRACQ / 03.21.88.98.85 / 06.22.44.65.52 / fxbracq@smageaa.fr

Animatrice de la CLE / Laurence CASTILLON / 03.21.88.99.23 / 06.08.65.10.47 /

lcastillon@smageaa.fr

Animateur agricole / Vincent PRETRE / 03.21.88.98.86 / 06.01.01.01.11 /

vpretre@smageaa.fr

Responsable de projets Milieux / Justine DOIRISSE / 03.21.95.45.20 / 06.01.01.01.07 /

jdoirisse@smageaa.fr

Chargée de mission Risques inondation / Alexia FOSTIER / 03.21.88.98.65 /

afostier@smageaa.fr

Animateur technique du SAGE / XX / 03.21.88.98.61 /

SAGEanimationtechnique@smageaa.fr

Chargé de travaux / Frédéric NURIT / 03.21.88.98.84 / 06.16.37.71.43 / fnurit@smageaa.fr

Animatrices pédagogiques / Catherine BERNARD et Isabelle FASQUELLE / 03.21.95.45.25 /

maisondupapier@smageaa.fr